

apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur d'entrée dans le patrimoine.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 13 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

Constantin Associés.
JEAN-PAUL SEGURET ;

AEG Finances :
GÉRARD HARMAND.

92754

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES « AUXINDAL »

Société financière.

Société anonyme au capital de 2 500 000 €.

Siège social : 14, avenue Pierre Brossolette, 59480 Armentières.
473 501 088 R.C.S. Lille.

Les comptes annuels de l'exercice 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mai 2005, ont été publiés dans « La Gazette Nord Pas-de-Calais » du 1^{er} au 7 juillet 2005.

92913

INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS « IRD NORD PAS-DE-CALAIS »

Société anonyme au capital de 26 604 677,25 €.

Siège social : Euralliance, Porte A, 2, avenue de Kaarst, BP 52004, 59777 Euralille.
456 504 877 R.C.S. Lille.

I. — Les comptes annuels et les comptes consolidés, arrêtés au 31 décembre 2004, ainsi que le projet d'affectation du résultat, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 22 avril 2005, pages 7891 à 7897 incluses, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2005.

II. — Rapports des commissaires aux comptes.

1°) Extrait du rapport général des commissaires aux comptes du 16 mai 2005 sur les comptes annuels. — « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note préambule de l'annexe qui expose les événements intervenus au cours de l'exercice 2004 ainsi que leurs impacts sur les états financiers. »

2°) Extrait du rapport des commissaires aux comptes du 16 mai 2005 sur les comptes consolidés. — « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note préambule de l'annexe qui expose les événements intervenus au cours de l'exercice 2004 ainsi que leurs impacts sur les états financiers. »

Les commissaires aux comptes :

S.A. Cabinet Bracq-Vandenburie
et Associés :
PIERRE VANDENBURIE ;

Aequitas :
JEAN-FRANÇOIS DARROUSEZ.

92910

ITD

(Capital détenu à 50 % par Saga S.A.)

Société en nom collectif au capital de 40 000 €.

Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux.
440 310 381 R.C.S. Nanterre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » du 28 juin 2005.

92746

MNC

(Capital détenu directement à 100 % par Lagardère SCA.)

Société par actions simplifiée au capital de 89 865 096 €.

Siège social : 121, avenue de Malakoff, 75116 Paris.
345 078 927 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales les « Petites Affiches » du 29 juin 2005.

92844

MATRA PARTICIPATIONS

(Capital détenu directement à 100 % par Lagardère SCA.)

Société anonyme au capital de 15 250 000 €.

Siège social : 4, rue de Presbourg, 75116 Paris.
303 600 902 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » du 28 juin 2005.

92753

MEDIATIS

Société anonyme au capital de 39 370 100 €.

Siège social : 66, rue des Archives, 75003 Paris.
612 002 477 R.C.S. Paris.

Rectificatif aux comptes annuels paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 15 juin 2005, page 17691, Bilan, Actif, poste « Immobilisations incorporelles » : au lieu de « 1 102 », lire : « 102 ».

92690